Commune de Ouerre

L'Oréen

N°117 - mars 2025

RÉOUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

C'est avec une grande joie que nous nous sommes retrouvés samedi 8 mars pour célébrer la réouverture de notre bibliothèque après des travaux tant attendus.

Ce lieu est, pour notre commune, bien plus que des bâtiments : il est le cœur battant de l'école, des espaces d'apprentissage, de partage et d'éveil pour petits et grands.

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué à la réussite de ce projet.

Nous remercions tout particulier nos trois drôles de dames : Geneviève, Michèle et Françoise des bénévoles passionnées qui, avec leur énergie, leur générosité et leur amour des livres, font de notre bibliothèque un véritable havre de culture et de convivialité.

Grâce à elles, chaque visite est une découverte, chaque enfant peut rêver, chaque lecteur peut s'évader. Mesdames, votre dévouement est un cadeau inestimable pour Ouerre et nos administrés.

À toutes et à tous, profitez de ces lieux rénovés, faites-les vivre, partagez-les et surtout… n'arrêtez jamais de lire !

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Pour les enfants nés en 2022 et les nouveaux élèves de la commune. Les inscriptions en mairie ont débuté le 10 mars et se clôtureront le 4 avril.

Nous vous attendons en mairie avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois, le livret de famille ainsi que le carnet de santé de l'élève.

Après ces formalités administratives, il vous faudra prendre contact avec les directrices des écoles :

- Mme Fabre pour Marsauceaux au 02 37 43 74 88
- Mme Guerin pour Ouerre au 09 67 87 30 38

Document édité et imprimé par la
Mairie de Ouerre
18 Grande Rue, 28500 Ouerre
02 37 82 38 15 - mairie.ouerre@orange.fr

Permanences de la Mairie
Mardi et jeudi 16h - 18h
Samedi 10h - 12h
ouerre.fr

NETTOYAGE NATURE

En partenariat avec l'ASC la municipalité organise un nettoyage nature dimanche 30 mars 2025 de 10h à 12h.

Nous vous attendons à 10 heures à l'espace mairie avec café et chocolat chaud.

La pesée se fera au parking Dolmen au plan d'eau d'Ecluzelles avec un pot de l'amitié offert par l'ASC.

A très bientôt et n'oubliez pas vos gants !

VENEZ CÉLÉBRER PÂQUES AVEC OUERRE EN FÊTE !

Le samedi 19 avril, tous les enfants de Ouerre et ses hameaux sont conviés au parc de la mairie pour une matinée de festivités et de joie.

Au programme : chasse aux œufs pour les enfants, atelier de bricolage, chasse au trésor pour les enfants un peu plus grands.

Rendez-vous à partir de 10h pour partager un moment convivial et festif. Nous vous attendons nombreux pour célébrer Pâques ensemble !

Contact : contact@ouerre-en-fete.fr

ÉVÉNEMENTS À VENIR SUR LA COMMUNE

Jeudi 8 mai - Commémoration de la victoire de 1945

Dimanche 13 juillet - Fête Nationale

RETOUR SUR LES VOEUX

La cérémonie des voeux de janvier 2025 s'est déroulée dans une ambiance conviviale et chaleureuse, avec une belle affluence.

Mme la Maire a dressé un bilan des projets réalisés et présenté ceux à venir, en remerciant toutes les personnes impliquées.
Le moment s'est conclu par le partage de la galette, offrant un agréable temps d'échange entre les participants.

DES PRODUITS LOCAUX DE SAISON LIVRÉS À OUERRE, ÇA VOUS TENTE ?

Suite à vos réponses au questionnaire sur les services à développer, la mise à disposition de produits locaux arrive en tête de vos attentes.

Pour répondre rapidement à cette demande, nous vous proposons, dans un premier temps, un service de réservation de paniers de légumes frais.

Depuis le 15 mars, profitez de délicieux produits frais et locaux grâce aux paniers du potager de Diane !

Comment ça marche :

1. Commandez et réglez votre panier directement en ligne sur https://lepotagerdediane.fr/

2. Passez commande avant le mercredi soir de chaque semaine.

3. Récupérez votre panier le samedi matin en Mairie, lors de la permanence de 10h à 12 h.

Un moyen simple et pratique de consommer local tout en soutenant les producteurs de notre région.

RÉNOVATION ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'entreprise VIALUM vient de terminer la 1ère tranche de ce projet.

Les hameaux de Mérangle, Prémont et Fontaine sont désormais équipés de nouveaux luminaires à led.

Des luminaires conçus pour être réutilisés facilement dans d'éventuels futurs travaux d'enfouissement de réseaux. La 2ème tranche, concernant Pré et Ouerre, est programmée courant avril/mai. Ce nouvel éclairage neuf, subventionné en partie par le SIE-ELY et par l'Agglo du Pays de Dreux, nous permettra d'éclairer mieux tout en consommant moins.

Travaux subventionnés à :

42% par le SIE-ELY (Syndicat Intercommunal d'Energies d'Eure-et-Loir et des Yvelines) et
30% par l'Agglo du Pays de Dreux via le fond de concours

NOUVEAUTÉ RECYCLAGE

Depuis le 1er janvier 2023, tous les emballages se recyclent, ce qui augmente le volume de déchets dans le bac jaune. Votre conteneur devient trop petit ?

Vous pouvez en demander le changement auprès de l'Agglo de Dreux pour un plus grand, capacité maximale de 360 litres.

Pour ce faire, remplissez le formulaire du site de l'Agglo (lien ci-dessous) ou scannez le QR code ou contactez-les directement au 02 37 64 82 00.

https://www.dreux-agglomeration.fr/formulaire-remplacement-poubelle-conteneur/

Pour rappel, les déchets présentés dans des sacs hors du conteneur ou les déchets en vrac déposés au sol ne sont pas pris en charge.

UN VILLAGE PROPRE GRÂCE À SES HABITANTS

A Ouerre et ses hameaux, l'**entretien des trottoirs par chacun d'entre nous** joue un rôle essentiel. En balayant les feuilles, ramassant les déchets ou désherbant, nous contribuons à un environnement agréable et sécuritaire pour tous. C'est un geste simple, mais plein de bon sens, qui renforce également notre esprit communautaire.

Ensemble, faisons de nos rues un lieu accueillant et propre !

PROTÉGEONS NOS TROTTOIRS ET NOS PIÉTONS

Les trottoirs sont réservés aux piétons et doivent être respectés. Rouler ou stationner dessus endommage leur structure et met en danger les passants. Cela peut entraîner des amendes conformément au Code de la route.

Préservons nos espaces communs pour la sécurité et le bien-être de tous !

RESPECTONS LA TRANQUILLITÉ

Le respect des horaires pour limiter les nuisances sonores est essentiel pour préserver la sérénité de tous. Les travaux bruyants et autres activités bruyantes sont autorisés :
En semaine : de 8h à 12h et de 14h à 19h
Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
Les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

Merci à tous de respecter ces créneaux pour un cadre de vie harmonieux !

PERMANENCE ASSISTANCE SOCIALE

par Monsieur PIDANCE Thomas
(Assistant de Service Social au Conseil Départemental de l'Eure et Loir)

à la mairie les **mercredis 2 avril et 7 mai de 9h30 à 12h.**

En consultation libre ou
sur rendez-vous au 02.37.20.77.30

ÉTAT CIVIL

Décès :
21/01/2025 - André Drogou
18/02/2025 - Jean-Claude Bucher
04/03/2025 - Francis Lévêque